

**Direction de la Voirie
et des Déplacements**
Service des canaux

ARRÊT DE LA NAVIGATION



AVIS À LA BATELLERIE n° 2025 - 62

CANAL SAINT-MARTIN

Paris, le 1er juillet 2025

Ouverture d'une baignade en milieu naturel

Bassin des Récollets, entre l'écluse des Morts (n°3 et 4) et l'écluse des Récollets (n°5 et 6)

Du dimanche 06 juillet au dimanche 07 septembre 2025

Deux baignades hebdomadaires sont prévues.

Les arrêts de navigation se feront selon les modalités suivantes :

Date (Mercredi)	Horaires	Date (Dimanche)	Horaires
09-juil	12h00 à 15h30	06-juil	13h00 à 17h00
16-juil		13-juil	
23-juil		20-juil	
30-juil		27-juil	
06-août		03-août	
13-août		10-août	
20-août		17-août	
27-août		24-août	
03-sept		31-août	
		07-sept	

Le stationnement des bateaux est interdit dans le bief pendant toute la durée de la baignade.
En application de l'arrêté préfectoral n° 75-2025-06-27-00002.

Patrick DUGUET

L'Ingénieur en Chef
Adjoint à la Cheffe du Service



**L'adjoint à la responsable
du service des canaux**

Date limite d'affichage : 08 septembre 2025

Conformément au Règlement Général de la Protection des Données, le destinataire bénéficie d'un droit individuel d'accès, de rectification et de suppression des données personnelles qui le concernent. Vous pouvez pour cela vous adresser à patricia.rodrigues@paris.fr.